

RGIS



Charte ESG – 2022

Environnement, Social et Gouvernance



Editorial

RGIS, en cohérence avec son identité d'investisseur de long terme et de proximité, considère que la prise en compte des questions environnementales, économiques, sociales, sociétales, de gouvernance, et de management dans sa politique d'investissement contribue au développement équilibré de l'économie et de la société.

Convaincu que la durabilité va de pair avec la performance financière, RGIS et ses filiales s'engagent à agir, y compris auprès de leurs partenaires et différentes parties prenantes, pour favoriser l'investissement responsable et appréhender de la manière la plus complète possible les opportunités et risques caractérisant ses investissements potentiels et réalisés.

L'objet de la présente charte est d'énoncer les critères extras-financiers qui guident le groupe RGIS dans l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses activités et ses prises de décisions.

Ces critères visant à améliorer l'impact de ses activités sur l'environnement et sur ses parties prenantes (salariés, partenaires, sous-traitants et clients), s'inscrivent dans une démarche de progrès continu et sont appelés à s'enrichir grâce à l'expérience, la recherche et la collaboration.



TOUT SAVOIR SUR L'ESG

Qu'est-ce que l'ESG

Le sigle ESG désigne les critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance établis par les agences de notation pour évaluer la responsabilité d'une entreprise vis-à-vis de l'environnement et de ses parties prenantes.

Ces critères constituent les trois piliers de l'investissement responsable et du développement durable. Ils servent de repère aux entreprises dans la mise en œuvre de leur politique environnementale et de développement durable, mais aussi leur servent de référence au niveau de l'éthique professionnelle à suivre.

Quels sont les critères ESG ?

Il existe trois critères cruciaux dans l'ESG:

- **Critère environnemental**

Il mesure l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur l'environnement par le biais des émissions de gaz à effet de serre (GES), et donc principalement de CO2, de consommation énergétique d'électricité, du recyclage des déchets et le respect de la biodiversité et de la prévention des risques (marées noires, contamination des nappes phréatiques, déjections toxiques...).

- **Critère social (ou sociétal)**

Il se réfère à l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur les parties prenantes (les collaborateurs, clients, fournisseurs, syndicats et communautés locales) vis-à-vis de certaines valeurs considérées comme devant être universelles : droits humains, normes internationales du travail etc... Cela concerne par exemple la qualité du dialogue social au sein des entreprises, le taux de représentation hommes/femmes, l'emploi des personnes handicapées ou issus de minorités, l'accès formation des salariés, la prévention des accidents et le respect du droit des employés et de la chaîne de sous-traitance (prestataires et sous-traitants).

- **Critère de gouvernance**

Il porte sur la façon dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée, ce qui recouvre le rôle des actionnaires, la féminisation et l'indépendance des conseils d'administration et sa direction, la transparence de la rémunération des dirigeants et la lutte contre la corruption, la structure de gestion et la présence d'un comité de vérification des comptes.



ESG – NOTRE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Une équipe ESG dédiée

RGIS dispose d'une commission dédiée aux engagements ESG qui se réunit au moins une fois par an, elle est composée des membres de la direction de RGIS :

- Elise Cordier, Directeur juridique et DPO
- Asaf Cohen, CEO
- Heinz Krause, CFO
- Pierrick Min, Président de RGIS Europe
- Greg Schooneveldt, Président de RGIS APAC

Elise Cordier, membre principal de l'équipe ESG, est chargée d'initier, de définir et de piloter toutes les décisions stratégiques et opérationnelles en matière d'Investissement Responsable, et plus particulièrement de veiller à la bonne intégration des considérations ESG dans l'organisation générale et de s'assurer de la bonne mise en œuvre de l'Investissement Responsable.

Une société engagée

RGIS considère l'investissement Responsable comme un ensemble de progrès à faire, de résolutions à prendre et de défis à relever pour répondre aux enjeux actuels et à venir, c'est pourquoi le groupe s'engage à mettre en place une politique ayant pour objectif de limiter les effets du changement climatique, les inégalités sociales et les pratiques commerciales déloyales.



NOS OBJECTIFS ESG

L'approche de RGIS consiste à fixer des objectifs immédiats et à long terme :

Objectifs environnementaux :

- Encourager un comportement respectueux de l'environnement par des solutions innovantes
- Réduire notre empreinte environnementale directe

Objectifs sociaux :

- Renforcer l'employabilité et le bien-être au travail
- Promouvoir l'éthique et la diversité
- Être un acteur engagé pour garantir les conditions de santé et de sécurité au travail
- Avoir un impact positif sur les communautés

Objectifs de gouvernance :

- Développer une relation client responsable et durable
- Intégrer les politiques ESG dans la vie de l'entreprise
- Donner la priorité à la cyber sécurité et à la protection des données
- Garantir des pratiques financières appropriées



RGIS - ESG

comme 

Environnement

Agir en entreprise responsable pour relever les défis environnementaux

EN ACTIONS

ENGAGEMENT 1 – Encourager un comportement respectueux de l'environnement par des solutions innovantes

- Démarche « ZÉRO PAPIER » qui vise à réduire l'utilisation de papier (utilisation de tablettes tactiles sur inventaire, nouveau logiciel d'inventaire, dématérialisation des documents administratifs).
- Mise en place d'une politique achat responsable qui permet de minimiser l'impact négatif, et renforcer l'impact positif, sur la société (achats mutualisés, produits recyclés et recyclables, fabrication locale ou made in France, produits à faible impact environnemental).
- Vérification de la composition des matériaux, l'origine des matières premières et la conformité avec les normes environnementales applicables.
- Réalisation d'audits énergétiques (ESOS) pour passer au crible la consommation en énergie, et repérer les postes de dépenses sur lesquels des économies sont possibles.
- Sensibilisation des prestataires de services et fournisseurs de biens à l'enjeu du développement durable dans la mise en œuvre de leur propre politique de responsabilité sociale.

ENGAGEMENT 2 – Réduire notre empreinte environnementale directe

- Réduction des émissions de CO₂ et de particules fines lors des déplacements professionnels grâce à une flotte de véhicules moins énergivores.
- Objectif de passer à 20% de véhicules électriques dans les 5 prochaines années.
- Mise en place d'un plan de déplacement d'entreprise pour limiter l'impact significatif sur la pollution et le réchauffement climatique (optimisation des temps de trajet professionnel, télétravail, plan de formation pour une conduite adaptée et campagne de sensibilisation à la sécurité routière).
- Déploiement d'un parc d'imprimantes laser qui limite la consommation de cartouches et réduit drastiquement l'empreinte carbone.
- Modernisation du système d'éclairage des bureaux en optant pour un relamping LED, plus économe en énergie et en coûts de maintenance.
- Recyclage et valorisation du matériel informatique en fin de vie et des déchets de bureau (papier, plastique, gobelets, canettes, capsules de café, cartouches d'encre) par l'entreprise adaptée Cèdre.





comme 

Social

Être employeur attentif et engagé dans la réussite collective

EN ACTIONS

ENGAGEMENT 3 – Renforcer l'employabilité et le bien-être au travail

- Politique d'emploi axée sur l'intégration et la réinsertion pour permettre à chacun d'acquérir une expérience professionnelle et de bénéficier de possibilités d'évolution.
- Campagne de recrutement en alternance pour favoriser non seulement la formation qualifiante mais aussi et surtout l'accès à un emploi.
- Mise en place d'un plan de développement des compétences dont l'objectif est d'assurer le maintien dans l'emploi des salariés et de leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences.
- Respect des amplitudes horaires afin de réduire les risques d'accidents.
- Campagne de sensibilisation au droit à la déconnexion pour respecter l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

ENGAGEMENT 4 – Promouvoir l'éthique et la diversité

- Parité : 3^e publication de l'index égalité salariale H/F, un score constant par rapport à 2020 avec une note de 94/100 pour l'année 2021.
- Sensibilisation aux bonnes pratiques RH incluant notamment la promotion de la diversité.
- Formation des recruteurs et des managers à la non-discrimination.
- Mise en œuvre d'un processus de gestion de carrière qui garantit l'égalité de traitement pour chaque promotion.
- Ouverture de nos postes auprès des partenaires majeurs qui œuvrent pour le handicap en France : Cap Emploi, Agefiph, Pôle Emploi...
- Dispositif de signalement pour encourager les employés à alerter sur toutes formes d'harcèlement, de discrimination et d'agissement sexiste.



ENGAGEMENT 5 – Être un acteur engagé pour garantir les conditions de santé et de sécurité au travail

- Respect des règles de base de la santé et de l'hygiène au travail, plan de prévention pour limiter les accidents du travail et mesures sanitaires COVID pour protéger les salariés.
- Fourniture d'équipement de protection individuelle (EPI), quand cela est nécessaire.
- Formation Sécurité routière pour sensibiliser les collaborateurs aux risques routiers et à l'éco-conduite.
- Rapport annuel des accidents du travail et des maladies professionnelles suivi de la mise en place d'actions correctives pour les éviter.
- Dispositif de signalement pour encourager les employés à alerter sur les éventuels problèmes de sécurité.

ENGAGEMENT 6 – Avoir un impact positif sur les communautés

- Participation au développement économique local en favorisant le recrutement de collaborateurs dans des zones géographiques durement touchées par le chômage.
- Partenariat emploi dans chaque département ou région où nous avons une agence : pôle emploi, cap emploi, mission locale, CIDJ, BIJ / PIJ, tissu associatif local.
- Stratégie d'implantation régionale dans le but de soutenir l'activité économique locale et de nous rapprocher de nos clients.
- Soutien à l'économie locale en se fournissant auprès d'organismes locaux dans la mesure du possible.
- Investissement dans l'engagement communautaire par le biais de programmes de bénévolat.





RGIS - ESG



comme 

Gouvernance



RGIS

Diriger avec intégrité

EN ACTIONS

ENGAGEMENT 7 – Développer une relation client responsable et durable

- Réalisation de prestations de qualité pour contribuer à la croissance économique tout en ayant un impact minimal sur l'environnement.
- Affichage d'une politique tarifaire transparente et équitable.
- Relations déontologiques dans le respect des intérêts mutuels avec nos clients.
- Respect du droit des affaires et lutte contre toute pratique abusive.
- Mise en œuvre d'une démarche qualité, par le biais d'évaluations régulières, pour mesurer le niveau de performance des prestations réalisées et la satisfaction client.
- Optimisation de la satisfaction clients en restant à l'écoute des attentes et remarques, dans un souci d'amélioration continue.

ENGAGEMENT 8 – Intégrer les politiques ESG dans la vie de l'entreprise

- Mise en place d'une équipe dédiée aux politiques ESG dont les missions principales sont :
 - ✓ l'adoption des grandes orientations stratégiques et le suivi de leur mise en œuvre,
 - ✓ la vérification de la fiabilité et de la sincérité des informations communiquées,
 - ✓ la protection du patrimoine social,
 - ✓ la bonne prise en compte, dans la gestion, des risques majeurs encourus.
- Intégration des facteurs ESG dans l'ordre du jour du conseil d'administration.
- Plateforme de signalement anonyme (www.rgis.ethicspoint.com) à disposition des salariés pour permettre d'alerter sur toute violation présumée du code d'éthique et de conduite professionnelle, ou de toute loi applicable.





RGIS

ENGAGEMENT 9 – Donner la priorité à la cyber sécurité et à la protection des données

- Sensibilisation et formation de l'ensemble des collaborateurs à la cyber sécurité et la protection des données pour adopter les bons réflexes.
- Simulation d'attaques par hameçonnage pour maintenir le personnel en alerte.
- Système de protection contre le vol et l'usurpation d'identité avec Duo Sécurité de Cisco pour sécuriser l'accès aux applications de l'entreprise grâce une double authentification.
- Dispositif d'alerte en cas de soupçon d'attaque informatique via une plateforme dédiée.

ENGAGEMENT 10 – Garantir des pratiques financières appropriées

- Mise en place de procédures ainsi que de programmes de formation et de sensibilisation à tous les niveaux hiérarchiques auprès des populations les plus exposées pour lutter contre la corruption et respecter les sanctions économiques internationales.
- Publication et diffusion d'un Code de Conduite des Affaires dont l'objectif est de réaffirmer les principes fondamentaux qui doivent régir les comportements de tous dans leur cadre professionnel, à titre individuel comme collectif.
- Tolérance zéro en matière de corruption avec la mise en place d'un régime disciplinaire qui prévoit que le non-respect par un collaborateur des dispositions du Code de Conduite (Prévention de la Corruption et du Trafic d'Influence et, plus généralement, des lois applicables) est susceptible d'entraîner une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement pour faute.
- Dispositif d'alerte interne qui permet de signaler les conduites ou situations contraires au Code d'Ethique ou au Code de Conduite.
- Application d'une politique fiscale responsable qui intègre avec rigueur les règles fiscales tout en veillant à être en conformité avec les réglementations locales, les traités internationaux et les directives des organisations internationales
- Audits de conformité SOC pour certains clients dans le monde.

